

# **Formation sur l'OEPP**

## **Travailler avec l'OEPP au niveau décentralisé**

Séminaire, xx - yy Mois 2021/2022

### **Haut-parleurs**

### **Thèmes clés**

- Introduction à l'OEPP
- Compétences de l'OEPP
- Enquêtes de l'OEPP
- Poursuites et procès
- Coopération avec les institutions,  
les États tiers et les États  
membres non participants

Langue  
XX

Numéro de l'événement : XX

Organisateurs  
XXX en coopération avec l'ERA

# Travailler avec l'OEPP au niveau décentralisé

La formation dure 1,5 jour, y compris 3 pauses café et 1 déjeuner.

Veillez compter 30 minutes par présentation, 60 minutes par étude de cas et 90 minutes pour les présentations et les études de cas.

Veillez choisir le programme final parmi les modules suivants et insérer les horaires.

## Jour, xx Mois 2021

00:00 **Accueil et introduction au programme**  
NN

Les formateurs : NN

---

### Module I (4 heures) : Introduction à l'OEPP

---

00:00 1.1 Présentation :  
**Introduction au budget de l'UE :**  
Composition, nouveaux instruments, mode de gestion du budget, programmes financés par l'UE, etc. l'UE en général

00: 001.2 Présentation :  
**Introduction générale aux instruments de l'UE et à leur applicabilité au sein de l'OEPP/différences avec celui-ci :**  
EAW, EIO, JITS : Sensibiliser à la manière dont l'OEPP s'inscrit généralement dans le contexte juridique de l'UE

00: 001.3 Présentation :  
**Introduction à la base juridique de l'OEPP et à sa structure générale**

00:00 1.4 Présentation :  
**Introduction générale aux droits procéduraux dans l'UE et sous l'OEPP**

00:00 1.5. Présentation :  
**Introduction générale au traitement des informations par l'OEPP**  
CMS, échange/liens avec les systèmes nationaux, accès à l'information et protection des données (principes généraux/droit de l'Union applicable). protection des données (principes généraux/droit de l'Union applicable).

00:00 1.6 Présentation et étude de cas :  
**Introduction au traitement des dossiers OEPP**

---

### Module II (90 minutes, éventuellement plus) : Compétences de l'OEPP

---

00:00 Présentation et études de cas  
**Compétences de l'OEPP**  
matérielle (PIF, art. 22 III) et territoriale, ainsi que l'exercice de ces compétences, les obligations de déclaration, le droit d'évocation et la coopération. ces compétences, les obligations de déclaration, le droit d'évocation et la coopération avec les organes et institutions nationaux fait partie du paquet.

---

### Module III (9 heures) : Enquêtes de l'OEPP

---

00:00 3.1 Présentation et études de cas :  
**Ouverture des enquêtes**

00:00 3.2 Présentation et études de cas  
**Mesures d'investigation disponibles**

00:00 3.3 Présentation et études de cas  
**Enquêtes transfrontalières**

## Objectif

Cet événement fait partie d'un projet cofinancé par la Commission européenne dans le cadre de son programme Justice. Dans le cadre de ce projet, des séminaires nationaux ont lieu dans toute l'Union européenne afin de promouvoir le Parquet européen et de faciliter le travail quotidien des praticiens et des autres acteurs concernés dans le domaine judiciaire avec cette entité européenne nouvellement formée.

Une partie de ce projet consiste en la distribution de matériel de formation standardisé réutilisable dans les formations futures.

## Site web

De plus amples informations sur le projet ainsi qu'une bibliothèque complète comprenant des podcasts, des présentations, des textes juridiques et d'autres documents sont disponibles ici : <https://era-comm.eu/training-on-eppo/>

## Qui devrait y assister ?

Procureurs nationaux et juges d'instruction lors de la sélection de l'école de la magistrature.

## Vos personnes de contact

XXXXXXXXXXXXXXXXXX



Avec le soutien financier du programme Justice 2014-2020 de la Commission européenne (Direction générale Justice).

Le contenu de ce programme ne reflète que l'opinion de l'ERA et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'il contient.

00:00 3.4 Présentation et études de cas :  
**Les relations avec les organes et institutions nationaux au cours d'une enquête**

00:00 3.5 Présentation et études de cas :  
**Protection des données**

00:00 3.6 Présentation et études de cas :  
**Traitement des dossiers de l'OEPP**

---

#### **Module IV (7,5 heures) : Poursuite et procès**

---

00:00 4.1 Présentation et études de cas  
**Recouvrement et confiscation des avoirs**

00:00 4.2 Présentation et études de cas  
**Admissibilité des preuves dans un procès**

00:00 4.3 Présentation et études de cas  
**Rejet des affaires**

00:00 4.4 Présentation et études de cas  
**Poursuites devant les tribunaux nationaux**

00:00 4.5 Présentation et études de cas  
**Contrôle judiciaire**

---

#### **Module V (90 minutes, éventuellement plus) : Coopération avec les institutions, les États tiers et les États membres non participants**

---

00:00 5. Présentation et études de cas  
**Les organisations partenaires (OLAF, Eurojust, Europol), les relations avec les États membres non participants et la coopération avec les pays tiers. États membres non participants et la coopération avec les pays tiers**

00:00 Fin du séminaire

---

Le programme peut faire l'objet de modifications.

